RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 0CCFC952-26AC-40DE-95FF-F8C69AED94FA

A.T.P ENVIRONNEMENT
Société par actions simplifiée
Au capital de 77 230 euros
Siège social : Zone Artisanale – Les Plaines du Logisson
04180 VILLENEUVE

_____

488 663 071 RCS MANOSQUE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 31 JANVIER 2025

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Président, nomme en qualité de Directeur Général à compter de ce jour, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

La société ELIAD,
Société par actions simplifiée,
Au capital de 1 000 euros,
Siège social : 66 Rue Marcel Pagnol – 13330 PELISSANNE,
922 076 591 RCS SALON-DE-PROVENCE,

La SAS ELIAD sera en charge de la sécurité des chantiers dans lesquels elle intervient et en assumera seule les responsabilités qui en découlent (sous réserve d'éventuelles subdélégations).

Conformément aux dispositions des statuts, elle disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président et pourra représenter la société à l'égard des tiers.

Toutefois par exception à ce qui précède, la SAS ELIAD ne pourra user de ses pouvoirs de direction générale pour prendre les décisions suivantes :

- Souscrire un ou plusieurs emprunts au nom de la société,
- Engager la société pour des actes impliquant une dépense ponctuelle ou successive d'un montant global supérieur à cinq mille (5 000) euros hors taxes,
- L'achat et la vente de tout bien immeuble, participation, ou fonds de commerce,
- Toute décision engageant la société pour une période supérieure à 6 mois,
- La mise en location gérance et le nantissement du fonds de commerce de la société,
- La conclusion/modification d'un contrat de travail,
- L'apport de tout ou partie des biens sociaux à une société constituée ou à constituer,
- La souscription et la rupture d'une assurance au nom de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

Bs MB ET

Docusign Envelope ID: 0CCFC952-26AC-40DE-95FF-F8C69AED94FA

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

Certifié conforme par le Président
Pour la SAS ASCOE
Monsieur Emmanuel THEVENET

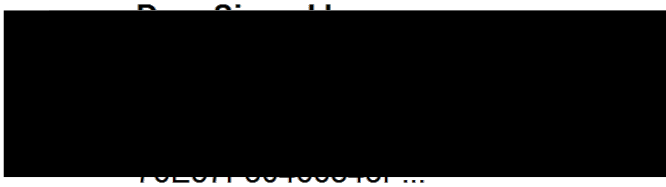

Signé le 08/04/2025

Bs MB ET